

Labège, le 10 octobre 2018



**Compte-rendu de la Réunion Publique**  
**du Conseil Municipal du 9 octobre 2018**  
**à 20 h 30**  
**salle de "La Rotonde"**

**Présents :**

Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSEN, Gabriel BOUISSOU, Elodie CAMBOU, Éric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Claude DUCERT, Henri de FERLUC, Laure FRENDO-ROSSO, Laurent GONZALEZ, Christine MASOT, Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Vincent VIALA

**Absents et excusés :**

Fathi AÏDLI, Séverine CAMES, Béatrice HONTARREDE, Sabrina MIGNONAT,

**Absents excusés ayant donné procuration :**

Sophie AVRIL à Fabrice BAUDEAU  
Olivier BONNAMY à Laure FRENDO-ROSSO  
Yannick CHATELET à Henri de FERLUC  
Laure DELOBETTE à Gabriel BOUISSOU  
Fanny DOMERGUE à Laurent CHERUBIN  
Anne FAURES à Éric CHERDO  
Karine ROVIRA à Claude DUCERT

**Désignation du Secrétaire de séance :**

☞ Éric CHERDO est désigné secrétaire de séance.

**I. Informations**

**1/ Informations gendarmerie**

Le capitaine LAPEYRONIE, commandant de la brigade de Saint Orens, intervient comme convenu pour donner des explications sur le fonctionnement de la brigade de

Saint Orens, sur des éléments liés à la délinquance notamment sur le plan statistique, sur divers points liés à l'action de la gendarmerie sur le territoire. Un échange a lieu ensuite avec les conseillers municipaux et des précisions sont données par M. le Maire sur certains projets à mettre en œuvre en 2019 dans le domaine de la protection des personnes.

Après avoir été remercié pour son intervention, le capitaine LAPEYRONIE quitte la séance à 21 h 15.

M. le Maire donne alors les informations diverses suivantes :

- Lancement de la concertation préalable pour eNOVA : cette concertation démarre le 22 octobre prochain et une réunion à Labège aura lieu le 7 novembre prochain. Par ailleurs, deux ateliers thématiques se dérouleront sur la période.

- Nouveau sens de circulation devant la mairie : celui-ci sera en place la semaine prochaine et une large information sera diffusée conformément à ce qui avait été annoncé dans le dernier bulletin municipal.

- Manifestations diverses : la fête des énergies aura lieu à l'école le vendredi 12 octobre prochain à l'occasion de l'inauguration des panneaux photovoltaïques.

- Journée seniors : celle-ci se déroulera le 13 octobre prochain.

- Commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 : une lecture de textes de poilus aura lieu à la médiathèque le 9 novembre, les écoles organiseront une manifestation le même jour et la cérémonie elle-même se déroulera le 11 novembre prochain.

Une fois ces informations données, le conseil municipal examine l'ordre du jour de la présente séance.

## **II. Approbation du PV du Conseil Municipal précédent**

### **2/ Approbation du PV du 18.09.2018**

Approbation à l'unanimité. Il est rappelé à cette occasion que la commune est dans l'attente d'une réponse du Sicoval sur la valeur des terrains revendus à l'EPFL (voir conseil municipal du 18 septembre).

## **III. Administration Générale**

### **3/ Tableau récapitulatif des élus des commissions municipales**

Approbation à l'unanimité sous réserve néanmoins de la rectification suivante : Retrait d'Élodie CAMBOU de la commission environnement qui est remplacée par Marc PRIDO.

#### **4/ Modification de la composition de la commission extra municipale du "Marché de plein vent"**

Approbation à l'unanimité de désigner les membres de la commission marché de plein vent à main levée en application du règlement du conseil municipal.

#### **5/ Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales**

A la demande de M. le Maire, il est proposé de retirer ce point de l'ordre du jour dans la mesure où la communication d'une circulaire précisant le régime légal de mise en place en matière d'élections n'a pas été fournie. Approbation à l'unanimité du report.

### **IV. Marchés Publics**

#### **6/ Pré programme locaux associatifs**

Après une présentation portant sur l'historique du projet et la méthodologie suivie, approbation par 19 voix favorables, 3 abstentions et 1 opposition.

### **V. Comptabilité Finances**

#### **7/ Garantie d'emprunt auprès de la S.A. PROMOLOGIS : réaménagement de la dette**

Approbation à l'unanimité.

### **VI. Ressources Humaines**

#### **8/ Création emploi permanent d'un responsable cuisine à 35h00 Catégorie C-Filière technique**

Approbation à l'unanimité.

### **VII. Espaces Verts**

#### **9/ Convention relative à la gestion des ruches communales**

Approbation à l'unanimité.

### **VIII. Marchés, travaux et service en délégation**

Le conseil municipal prend acte des engagements effectués en délégation.

L'ensemble des questions de l'ordre du jour ayant été évoqué, M. le Maire donne la parole au conseil municipal :

- Gestion du personnel : il est demandé d'établir l'impact financier du PPCR à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

- Réflexion sur la circulation automobile dans le village : Il est demandé à ce que l'ensemble des composantes du conseil municipal soient associé à la réflexion actuellement menée. La réponse du Maire est la suivante : d'une part un travail sera effectué dans le cadre du conseil municipal dans son entier en séance privée, d'autre part la réflexion sera menée également avec les habitants de la commune au travers de leurs représentants. L'objectif est de mener une réflexion globale et non sectorielle sur la problématique de circulation automobile dans le village.

Après avoir clôturé la séance à 22h30, M. le Maire donne la parole au public :

Une demande d'entretien d'un rond-point situé au lotissement le « parc de Labège » ainsi que l'amélioration du balisage du chemin piéton est effectuée. La question sera examinée par les services techniques.